

Suprêmes hommages

Mercredi dernier, la population de La Vallée a rendu les suprêmes hommages à M. J.-D. Le Coultre qui fut, nous l'avons rappelé, l'homme le plus marquant de notre monde horloger.

Dès bien avant l'heure indiquée, la foule se rend au Temple du Sentier où un catafalque a été dressé. Tout à l'entour, c'est une profusion de fleurs telle qu'on avait jamais vu au Sentier. L'abside en est toute illuminée, et le défunt lui-même, qui avait un amour particulier pour les fleurs, en aurait été intensément satisfait. Les marques d'affection, d'estime, de regrets étaient même venues en si grand nombre que toutes les couronnes ne purent être mises dans l'église.

Parmi l'assistance qui se presse dans l'édifice, on peut reconnaître tout ce que le monde industriel de la Suisse romande compte de personnalités. On est ainsi venu de Lausanne, de Genève, de Ste-Croix, de Bienne, de Neuchâtel. On peut noter la présence des autorités constituées de La Vallée, soit MM. les syndics et les municipaux.

Ouverte par la lecture de quelques passages de l'Ecriture Sainte, la cérémonie continue avec les témoignages successifs de ses collaborateurs et des représentants des autorités. On entend tout d'abord M. Ketterer, administrateur, représentant de la Société Le Coultre, Jaeger-Le Coultre et Vacheron et Constantin. L'orateur rappelle encore une fois l'autorité incontestable de M. Le Coultre dans le monde des affaires, et surtout son désir constant de procurer du travail à la population de son coin de pays. Ce fut l'homme qui regardait toujours vers l'avenir. Sitôt qu'une affaire était réalisée, il pensait plus loin. Après que M. Rodanet, au nom des établissements Jaeger, de Paris, eut exprimé dans le même sens, avec une voix coupée par l'émotion et que M. Jules Rochat ait donné connaissance des regrets du personnel, M. le syndic du Chenit vient rendre un vibrant hommage à celui qui fut un citoyen de premier plan. Si M. Le Coultre ne participa d'une manière active aux affaires locales, il n'a pas moins été l'artisan le plus actif de la prospérité de la commune. Cette prospérité éclate aux yeux de tous ceux qui traversent notre contrée.

M. Le Coultre était le digne descendant de toute une lignée d'horlogers qui ont fait honneur à La Vallée de Joux. Pour cela, il a dû faire de lourds sacrifices, car il dut supporter la servitude de l'homme d'affaires enchaîné à ses obligations. C'est bien grâce à sa volonté qu'il arriva à un par il résultait et il faut reconnaître que le rayonnement de son activité eut une incidence extrêmement fa-

vorable pour notre contrée.

Au nom des industriels vaudois, M. Stadler, directeur des cableries de Cossonay, apporte également quelques souvenirs de la vie du défunt. Il vient dire combien l'apparition de sa haute stature était agréable à ses collègues du comité. Son avis, toujours plein de bon sens, était très écouté. Préparant et méditant les objets à l'ordre du jour des séances du Conseil, sa collaboration, là comme ailleurs, était des plus appréciée.

MM. Montant, au nom des fabricants d'horlogerie de Vaud et Genève, Herzog, de la manufacture Oris, viennent enfin apporter leurs tributs d'hommages et dire leur sympathie à la famille en deuil.

La succession des témoignages terminée, M. le pasteur Ray, en un culte prenant, commente alors la parole de l'Evangile : « L'Eternel examine les hommes avec justice ». Il rappelle combien l'homme qui s'élève au-dessus de ses semblables peut connaître la solitude du cœur. Il souligne aussi que les personnalités, comme celle du défunt, qui ont une lutte constante à contenir au point de vue terrestre, peuvent être admirées, aimées, jalouses et, aussi, discutées. Mais leurs semblables, tous imparfaits eux-mêmes, n'ont pas le droit de porter un quelconque jugement. Seul l'Eternel juge avec justice. Or, le Christ, s'il hait le péché, aime le pécheur et sa puissance de pardon est incommensurable. Ayons donc la foi en Lui et toutes les choses qui nous manquent nous seront données par surcroît.

Une dernière prière monte sous les voûtes du Temple et, une fois la levée du corps faite, la foule recueillie s'écoule lentement.

C'est alors le dernier pèlerinage vers le champ du repos. Devant le corbillard sont réunis les quelques 400 employés et ouvriers de la fabrique. Cette masse d'hommes auxquels le défunt assurait le pain quotidien est peut-être l'hommage le plus grand qu'on puisse faire à M. Le Coultre. Mieux que les bâtiments sans cesse agrandis de la fabrique, elle concrétisait la responsabilité assumée par un seul homme. Disons-le en passant, elle a dû montrer à ceux qui devront reprendre une lourde succession la grandeur des responsabilités dont ils vont prendre la charge.

Le convoi s'ébranle aux sons de la marche funèbre de Chopin, jouée par la Jurassienne dont le défunt était membre d'honneur. Les honneurs sont rendus devant le monument élevé en face de la fabrique à Antoine Le Coultre. L'assistance a ainsi rendu hommage aux deux personnalités les plus marquantes de la maison qui compte bientôt 120 années d'existence.

C'est enfin la dernière étape vers le petit cimetière penché vers les eaux bleues du lac. La Chorale du Sentier exécute le magnifique chœur de Grandjean et M. le pasteur, après une dernière prière, donne la bénédiction à l'assemblée.

Les obsèques sont terminées. Chacun quitte comme à regret le champ du repos où les fleurs s'amoncellent en une pyramide colorée.

Conscients du vide qui vient de se creuser dans le pays, les hommes, toujours soucieux du lendemain, songent déjà aux choses futures. Mais tous font une place à part pour le « patron » disparu et se disent secrètement : « Il a bien mérité de sa Vallée ! » *Géo.*

P. S. — Les personnes qui désirent conserver un exemplaire de la page consacrée à M. J.-D. Le Coultre dans notre No du 19 mai peuvent encore en obtenir à notre bureau.

(Réd.)

FAVJ du 26 mai 1948